

La MAFP fait sa propre analyse de la situation d'une diaspora

Mémoire des Arméniens de France pour la Postérité

Mémoire des Arméniens de France pour la Postérité

Association enregistrée sous le N° W 94 10 0 68 25

16, avenue de la Duchesse du Maine - 92160 Antony

Web : www.armen-progres.com - E-Mail : contact@armen-progres.com

UNE TEMPÊTE DANS UN VERRE D'EAU ?

La venue en France de Zareh Sinanyan, haut-commissaire aux affaires de la Diaspora, a provoqué un

mini-séisme dans la communauté arménienne, car elle a non seulement mis en évidence la vacuité de

l'organisation de cette dite communauté, mais elle a surtout prouvé que l'intérêt particulier prime sur

l'intérêt général.

Nous avons pu observer avec une grande consternation la partie de ping-pong entre le CCAF et le

Mouvement Arménien. Si l'une de ces organisations nous est très familière, l'autre émanant de nulle

part nous est parfaitement inconnue. De ce fait, nous pouvons juger en connaissance de cause les faits

et les actes de l'une, quant à l'autre...

Que dire de la situation ubuesque dans laquelle se trouve notre communauté ?

Notre diaspora n'a aucune légitimité car démunie de tout pouvoir.

Malheureusement, ce constat n'est

pas nouveau, nous le répétons depuis des années comme un leitmotiv : nous devons œuvrer en

coopération avec des femmes et des hommes politiques français. Dès 2014, nous avons élaboré un projet intitulé « comité franco-arménien » que nous avons envoyé à l'ensemble des associations et aux journaux arméniens, mais hélas resté lettre morte.

Pourquoi notre association MAFP avait-elle conçu ce nouveau schéma d'organisation de la diaspora ?

Parce que l'expérience de la reconnaissance du Génocide des Arméniens par la France lui avait donné raison !

Un retour sur ce passé est primordial pour bien comprendre l'intérêt des CFA. En 2000, lorsque le Sénat avait rejeté la loi reconnaissant le Génocide, une réunion extraordinaire du Comité 24 avril fut convoquée au Yan's Club pour essayer de trouver une solution à cette crise.

Président du C24, Alexis

Govciyan interrogea chacun des représentants des membres du comité pour collecter leurs avis.

Lorsque, ce fut le tour de l'association MAFP, son représentant proposa de sortir la question arménienne de sa coquille arméno-arménienne en impliquant les partis politiques et les syndicats français pour atteindre notre but.

Si l'ensemble des personnes présentes semblaient acquiescer à cette idée, une voix s'éleva pour s'y opposer : celle de Mourad Papazian, arguant que la question arménienne ne pouvait être résolue que par les Arméniens eux-mêmes.

L'avenir devait lui donner tort, puisque le vote n'a été obtenu que par l'implication des partis politiques et des syndicats français. Mais comme l'histoire est toujours écrite par les vainqueurs, aujourd'hui Mourad Papazian se fait le héraut d'une décision qui ne fut pas la sienne.

Notre discernement de 2000 nous coûta néanmoins cher car nous fûmes évincés du CCAF. Nos

propositions de projet comme le don du sang en 2015 en mémoire des victimes du Génocide dans le cadre du Centenaire ou bien les comités franco-arméniens furent toutes écartées.

Que dire aujourd'hui de cette diaspora qui peine à s'organiser alors que les Arméniens sont en France depuis plus de 100 ans ? Que penser de ces associations qui poussent les unes après les autres, Mouvement Arménien, Comités français et arméniens avec des dirigeants semblant s'intéresser plus à leurs propres intérêts qu'à celui de l'ensemble de la communauté ?

Enfin, que peut-on conclure de ce CCAF, qui aurait pu être un magnifique levier pour structurer la diaspora, mais se trouve phagocyté par un parti politique agissant pour son propre compte en utilisant un double langage ?

MAFP

Antony, le 25 février 2022